

Autor(en): **Mayor, L.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **6 (1868)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.08.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il arriva sur la lisière d'une forêt... En vain voulut-il se détourner de la route qu'il suivait : la jambe l'emporta. Il courut longtemps à travers la forêt, laissant à l'écorce des arbres des morceaux de ses vêtements... puis des lambeaux de sa chair... il courut toute la journée... Vers le soir, ses forces étaient complètement épuisées : il ne voyait plus rien, n'entendait plus rien... Alors il tomba... et son cadavre se déchira aux pierres du chemin.

A cette heure, la jambe mécanique, traînant après elle des lambeaux de son malheureux inventeur, poursuivit à travers les Deux-Mondes sa course vertigineuse. A. D.

—\*—\*—\*—

JAQUES DUBAR, ou le *Respect de la propriété*, par F. Maillard; un volume in-16 de 336 pages. Prix : 2 fr.

Le respect s'en va, la propriété n'est pas respectée : telles sont les plaintes, non-seulement des personnes à humeur chagrine, qui préfèrent le passé au présent, mais aussi de personnes dégagées de ce préjugé.

La Société d'utilité publique, fidèle à son titre, ne pouvait s'empêcher de chercher un remède au mal. C'est au concours qu'elle a ouvert sur cette question que nous devons le livre que nous annonçons et qu'elle a couronné. Nous lui devons ainsi un double remerciement pour s'être occupée de la question et pour avoir fait naître un bon livre.

La question pouvait, d'après le programme, être traitée sous forme de nouvelle; l'écueil était grand, mais la réussite n'en est que plus méritoire. Or l'auteur a réussi, aussi bien qu'on pouvait le faire; nous en avons pour garant le jugement rendu par l'honorable M. L. V., rapporteur du jury chargé d'examiner les ouvrages présentés.

Le héros de la nouvelle est un instituteur, Jaques Dubar. Jeune homme sérieux, caractère bien trempé, dominé par le devoir, poursuivi par le désir d'être utile, ne faisant rien à demi, calme, ne brusquant rien, mais sachant attendre et saisir le moment propice pour entreprendre chaque réforme; et une fois engagé, allant droit au but : tel est l'homme que M. Maillard nous fait aimer et admirer. Nous le voyons vaincre la timidité des uns, la lenteur des autres, et s'en faire des amis. A la fin, chacun lui rend justice, et, certes, il l'a mérité.

Le régent Dubar est-il introuvable, hors le trop heureux village de Dombreuse, théâtre de son dévouement? — On serait presque disposé à le croire. Cependant, beaucoup de ses collègues en approchent et se sentiront noblement stimulés à devenir son égal, après avoir fait sa connaissance.

Mais notre vaillant ami Dubar, auquel, par respect, on ose à peine tendre la main, vit avec des enfants, des parents, une commission d'école, une municipalité, des collègues; l'auteur ne nous présente pas une existence fictive, mais la vie réelle d'un instituteur vaudois.

Le style de l'ouvrage est clair; la lecture agréable. Il est destiné à rappeler à chacun bien des devoirs auxquels on ne donne pas assez d'importance.

Il m'est difficile de terminer ce compte-rendu sans exprimer le désir que M. Maillard ne laisse pas sa plume trop longtemps en repos; car son expérience personnelle et ses talents le mettent à même de rendre plus d'un service à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, travaillent à l'éducation de notre chère jeunesse et à la prospérité de notre belle patrie.

L. MAYOR.

—\*—\*—\*—

On lit dans le *Temps* :

« Le dernier numéro du *Bulletin administratif de l'instruction publique* contient un décret dont voici l'article 1<sup>er</sup> :

« Le directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris, est autorisé à accepter au nom de cet établissement, le legs qui lui a été fait par le sieur de la Fons-Mélicocq, suivant son testament du 2 décembre 1864, consistant en un paquet de plantes, aux conditions énoncées dans le dit testament.

« Voulez-vous savoir quelle série de formalités administratives aura précédé l'entrée en jouissance du legs de M. de la Fons-Mélicocq ?

1<sup>o</sup> Délibération sur l'acceptation ou le refus par le conseil d'administration du Muséum ;

2<sup>o</sup> Vote du dit conseil ;

3<sup>o</sup> Demande à fin d'autorisation d'accepter adressée au ministre :

4<sup>o</sup> Délibération du conseil d'Etat ;

5<sup>o</sup> Vote du conseil d'Etat ;

6<sup>o</sup> Rédaction d'un projet de décret ;

7<sup>o</sup> Envoi du dit projet au ministre ;

8<sup>o</sup> Rapport du ministre à l'empereur en lui soumettant le projet de décret ;

9<sup>o</sup> Signature du décret par l'empereur ;

10<sup>o</sup> Notification par le ministre du décret au Muséum.

Et maintenant, comptez ce qu'un paquet de plantes aura mis de savants, de fonctionnaires, de commis, de garçons de bureaux et d'estafettes en mouvement, de quelle dépense de travail et de temps il aura été l'occasion, ce qu'il aura coûté en plumes, encre et papier, et ce calcul fait, de quelles charges il a grevé la France; et dites-vous que la centralisation est vraiment une belle chose... bien drôle quelquefois. »

—\*—\*—\*—

Une pensée de M. Guisot :

« .... La liberté de la presse, c'est l'expansion et l'impulsion de la vapeur dans l'ordre intellectuel, force terrible, mais vivifiante, qui porte et répand en un clin d'œil les faits et les idées sur toute la surface de la terre. »

Morale : Ne jamais fermer la soupape.

—\*—\*—\*—

La livraison de mars de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE vient de paraître à Lausanne et contient les articles suivants : I. M. Guisot et les dernières années du gouvernement de juillet, par M. A. E. Cherbuliez. — II. Vie des champs. Souvenirs de Fritz Reuter, par M. G. van Muyden (Suite).

Chapitre 14. Grands préparatifs.

» 15. Les nouveaux mariés s'installent.

» 16. Où Axel ne ment pas à sa réputation.

» 17. Les doléances de M<sup>me</sup> Nussler.

» 18. A quoi peuvent servir les cerisiers.

» 19. Scènes de famille.

» 20. Visites de voisinage.

III. La nouvelle Amérique. — 2. Les saints des derniers jours, par M. Albert Laval. — IV. Tomaso et Pepina. Nouvelle de M. William Gilbert. — V. Variétés. — Scènes de mœurs russes, par M<sup>me</sup> Radzinska. — VI. Chronique. — VII. Causeries parisiennes. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE. — L'homme fossile, par Fréd. Troyon. — Les fondateurs de la monarchie belge: le Régent, par Théod. Juste. — L'Eglise et l'Etat à Genève du vivant de Calvin, par Amédée Roget. — Résumé des observations météorologiques faites à Lausanne, par J. Marguet. — Australie: un voyage à travers le bush, par Edouard Marcet.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve à Lausanne.

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.